

Saisie sur compte bancaire

Par tanezia, le 06/10/2009 à 14:18

Bonjour,

urgent urgent

j'ai un problème m'a banque ma contacter par téléphone afin de me signifier qu'un huissier c'est présenté pour une saisie sur compte de 1052 euros le 30/09/09.

je n'ai reçu aucun courrier de la part d'un quelconque huissier ni de ma banque.Celui ci a affirmée qu'il venait du pole emploi pas de notification et pas d'assignation rien de ceux ci. De plus au 04/10/09 j'ai vérifié mon compte et aucune saisi n'avait été faite

De ce faite j'ai effectuée un chèque bancaire du montant de la dette et remis au pole emploi en main propre cachet faisant foi.

Que dois je faire à présent ??

Je ne dois rien à ce huissier vu que j' n'ai rien reçu de sa part.

De plus je viens de consulter mon compte, il mon débité la somme de 1438 c'est à dire le montant total de mon salaire.

Maintenant mon compte est à -805 euros m'a banque à t'elle droit de faire un saisie supérieur au solde qui à sur le compte?

Que dois je faire pour qu'une main levée soit éffectuée sur mon compte?